



La Tronche, le 15 septembre 2018

Appel de la contribution paroissiale 2018

Madame, Monsieur,

En journalisme on appelle marronniers les thèmes qui reviennent régulièrement chaque année, à même époque. La lettre qui vous est adressée en ce mois de septembre pour la contribution paroissiale est donc notre marronnier.

Nous faisons appel à votre générosité pour participer à la Contribution Paroissiale. Celle-ci nous est indispensable pour couvrir les dépenses courantes de la Paroisse et l'entretien de nos églises paroissiales et de nos locaux construits après 1905.

En effet, les dons que vous faites lors des quêtes dominicales ou à l'occasion des célébrations de baptêmes, mariages, et obsèques ne couvrent pas la totalité des seules **dépenses courantes** de fonctionnement.

Sans votre participation à la Contribution Paroissiale, le résultat comptable des exercices des années précédentes aurait été largement **déficitaire**. Elle a donc été **essentielle** pour l'équilibre financier de votre Paroisse.

La collecte 2017 a rapporté 83 324€, au même niveau qu'en 2016 mais avec un nombre de donateurs en baisse. Votre fidélité a ainsi permis de dégager un léger excédent des comptes.

En 2017 nous avons engagé 1 9837€ de travaux immobiliers, en léger retrait sur 2016, pour un budget global de 220 000€. En effet, les travaux de mise aux normes pour les handicapés de la maison paroissiale de Notre Dame du Rosaire ainsi que de Notre Dame de Plaine Fleurie ont été reportés sur 2019. Nous profiterons de l'occasion pour restructurer la maison paroissiale et rendre ses locaux plus fonctionnels et plus accueillants. Cela vous sera présenté en son temps.

Nous souhaitons attirer votre attention sur la diminution régulière du nombre de donateurs et surtout leur variabilité. Il est donc essentiel à la fois de trouver de nouveaux donateurs et qu'il y ait régularité des dons.

C'est chaque année que la paroisse doit vivre.

Nous vous remercions par avance de votre participation et de votre fidélité pour que notre paroisse conserve les moyens d'accomplir toutes ses missions. Chaque don compte, chaque don est utile, même le plus modeste. Nous comptons sur vous. Vos dons donnent à votre paroisse les moyens de vivre et d'agir pour annoncer l'Évangile. Vous pouvez payer par chèque, ou via le site de la paroisse en cliquant sur la petite icône « € » sur la droite (renseignement au secrétariat).

Vous pouvez adresser votre chèque **signé** dans l'enveloppe ci-jointe libellé

à l'ordre de **ADG 07 – Paroisse St Matthieu du St Eynard**

Père Jean Marie Guillemot
Curé

Yves Giraudeau
Econome

Nota : un reçu fiscal vous sera adressé au cours du mois de janvier 2018 pour vous permettre d'obtenir, dans certaines limites, une réduction d'impôt sur les revenus 2017 de 66% du montant de votre don au Denier de l'Eglise et à la Contribution paroissiale

Ce courrier est adressé aux **1.825** familles de notre paroisse.

Maison paroissiale : 1, rue Jean de La Fontaine 38700 La Tronche
Tél : 04 76 54 55 31 E-mail : stmatthieu@diocese38.fr
Site internet : stmatthieueynard-paroisse38.fr